

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE

Télégrammes : PETITE TUNISIE — TUNIS

Insertions : Première page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en 3^e page, 0 fr. 80; en 4^e page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

PARAIT A 4, 6 OU 8 PAGES — LE PLUS IMPORTANT HEBDOMADAIRE DE LA RÉGENCE

Les Juifs Tunisiens et la Juridiction Française

Les émissions de la Compagnie Algérienne

Il nous a été impossible de reconstituer la liste des émissions de la C^{ie} Algérienne pendant les années 1911 et 1912. Nous avons pu seulement dresser celle de 1913, qui est déjà assez fournie comme on va voir :

Avril — *Ouest-Etat* (française);
Mai — *Saint-Louis* (américaine);
Juin — *Tauris* (russe);
Juillet — *Obl. Bahia* (américain-sud);
Septembre — *Banco el Hogar Argentino* (américain-sud);
Octobre — *Ville-de-Constantinople* (turque);
Décembre — *Bons Ottomans* (turque).

Ce qui fait, rien que pour cette seule année de 1913, une émission française et six étrangères; ce n'est déjà pas mal, comme on voit.

Nous laisserons de côté l'émission française de l'Ouest-Etat sur laquelle nous n'avons rien à dire, pour ne nous occuper que des autres.

A quels prix ces actions ou obligations ont-elles été émises et quels sont leurs cours aujourd'hui? Combien y en a-t-il eu de placées? Pour quelle somme? Nous n'entendons pas parler ici du seul papier placé en Tunisie, mais de celui de toute l'Afrique du Nord, Algérie et Tunisie, où la Compagnie Algérienne a des succursales. Nous savons bien qu'elle en possède également au Maroc, mais ce pays n'est certainement pas encore assez mûr pour lui refiler des Tauris, des Bahia, des Ville-de-Constantinople ou des Bons ottomans.

On nous dira, peut-être, que perdre son argent dans des Sidi-Driss ou dans les titres énumérés plus haut, cela n'a aucune importance, ce qui compte c'est le résultat final pour les porteurs.

Nous ne sommes pas de cet avis. Ce qui compte, pour nous, c'est l'opération en elle-même, c'est le drainage des capitaux tunisiens ou algériens vers des Bahia, dont le port végète et végètera encore longtemps misérablement, ou d'autres Banco Argentino, Ville-de-Constantinople ou bons à fonds perdus ottomans, alors que le pays aurait tant besoin, pour son développement économique, son hydraulique agricole, ses ports ou ses chemins de fer d'intérêt général, de ces fonds que la Compagnie Algérienne ose venir chercher et puiser à jet, pour ainsi dire, continu, dans les poches des naïfs qui ont confiance dans les prospectus qui font miroiter des affaires superbes et de tout premier ordre, alors que souvent elles sont le contraire.

Il en est de la plupart de ces titres comme aujourd'hui de ceux de la Mutuelle de France et des Colonies ou de ceux de Sidi-Driss dont on a cherché à se débarrasser sans pouvoir trouver à le faire ou sans y laisser une partie de son avoir.

Pour relever un peu ceux de Sidi-Driss, on annonce de temps en temps des pourparlers avec la Banque Atlas, qui n'entend pas jeter son argent par les fenêtres, bien que banque allemande, même pour s'implanter sur le sol de Tunisie.

Pour la Mutuelle de France et des Colonies, les bénéficiaires de contrats ont tellement peur de voir englober leurs modestes économies qu'on n'a qu'à consulter les pages d'annonces des journaux de province pour y trouver des offres de rente à prix réduits de contrats sur lesquels plusieurs années ont été versées.

Nous avons fait une petite digression au sujet de la Mutuelle, parce que des lecteurs nous ont demandé si la Compagnie Algérienne n'avait pas, à un moment, coopéré au développement de cette société en recevant à ses guichets les versements des participants.

Nous n'avons pu avoir confirmation de ce fait, et elle a déjà assez de responsabilité engagée sans lui faire endosser encore celle-là.

Nous espérons que nos deux ou trois rappels porteront leurs fruits et qu'elle n'essaiera plus de sucer le meilleur de notre sueur pour porter notre argent aux quatre points cardinaux, alors que c'est tout le contraire qu'elle devrait faire, mais pas pour le consacrer à de nouveaux Sidi-Driss.

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

Une histoire franco-arabo-italo-juive

VF.

Nous avons déjà dit, dans de précédents numéros, que la propriété en question, sur laquelle nos hommes ont jeté leur dévolu, diminuée des quatre mille hectares de forêts qui appartiennent sans conteste possible au domaine public forestier, est un habous privé;

Nous avons ajouté qu'on cherchait à soustraire ce domaine forestier pour le faire immatriculer, avec le habous, comme bien melk, ce qui ferait une jolie propriété d'une dizaine de milliers d'hectares qu'on vendrait après immatriculation au Service de l'Agriculture pour la petite colonisation, ce qui ferait réaliser aux gens de la bande un bénéfice coquet de plus d'un million, sans exagération aucune. On voit, par

le chiffre du bénéfice à réaliser, qu'on peut bien courir quelques risques qui seraient pour les uns la perte d'un peu plus de considération et de plusieurs billets de mille, et pour les autres quelques nouvelles années de carcere duro, un simple et léger accident dans leur vie déjà agitée...

Le morceau est si gros que nous ne pensons point qu'il puisse passer aussi facilement qu'une lettre à la poste; il faut avoir un certain tempérament pour risquer le coup, alors que tout, mais tout, fécèle le habous et la forêt quand on est sur les lieux, ce que, du reste, tous les gens, à cinquante kilomètres à la ronde, savent parfaitement.

Mais le groupe en question s'en inquiète peu. N'a-t-il pas cherché à avoir la copie du titre habous qui se trouvait entre les mains d'un indigène et n'est-il pas parvenu, à coups de billets de mille, à se faire restituer cette copie? Nous pourrions nommer l'indigène en question, à quoi bon? Nos gens le connaissent aussi bien que nous, puisqu'ils lui ont acheté sa copie, aussi nous ne nous servons de son nom qu'au moment opportun, car nous avons eu cette copie en mains.

Nous aurons encore quelques renseignements à donner pour l'édification du Service de l'Agriculture qui, nous l'espérons, saura prendre d'ores et déjà toutes les précautions nécessaires en ce qui concerne la partie forestière, en vue de la sauvegarde de ses droits, qui sont ceux de la masse, de même que le service intéressé n'aura pas manqué d'envoyer un agent sur les lieux pour s'assurer qu'aucun abattage d'arbres n'a eu lieu pour y charbonner.

LE SEMAINIER.

NOS ÉGOS

LE RÉSIDENT GÉNÉRAL.

Ainsi que la *Petite Tunisie Socialiste* a été la première à l'annoncer, M. le Résident Général s'est embarqué vendredi, à bord du *Carthage*, se rendant à Paris où l'appellent la solution de diverses questions importantes.

Comme à l'habitude, un grand nombre de personnes s'étaient rendues au port pour saluer le Ministre à son départ.

Son absence, à moins de circonstances imprévues, sera d'environ trois semaines.

M. ÉMILE LACROIX

Notre Rédacteur en Chef est parti également vendredi, par le *Carthage*, se rendant à Paris.

LE LIVRE DE DUMAS A PARU

Notre ami Charles Dumas, député de l'Allier, nous annonce que son livre « *Libérez les Indigènes ou renoncez aux Colonies* » vient de paraître.

On peut s'adresser à l'auteur, 178, rue Blomet, à Paris, chez Figuière, éditeur, 3, rue Cornille, à Paris, ou aux bureaux de la *Petite Tunisie Socialiste*, 5, rue Es-Sadikia, à Tunis. Envoi contre mandat 3 fr. 50.

EN TOURNÉE

M. Philippe Bériel, directeur des Services Économiques indigènes, est parti hier matin pour une tournée d'une huitaine de jours.

CONTRE UN MAGISTRAT

DU CADRE MAROCAIN

Le journal monarchiste de Tunis a lancé dans ses deux derniers numéros, une accusation assez peu transparente contre un magistrat du Maroc, autrefois en Tunisie, où sa délicatesse et son honneur sont mis à une rude épreuve : il s'agit d'entente et d'entrave à la liberté des enchères dans une vente de biens.

Si le fait dont se serait rendu coupable ce magistrat avait eu lieu dans une affaire où l'Etat serait partie intéressée, ce n'est plus seulement l'honneur et la délicatesse du magistrat qui seraient en cause, mais il relèverait tout simplement de la police correctionnelle pour délit de collusion.

Comme nous ignorons absolument de quel magistrat il s'agit, peut-être bien du même qui versait, paraît-il, les fonds de sa gestion dans une banque locale, à son nom personnel, nous nous contentons d'enregistrer le fait.

LA GRANDE KERMESE

Sous les auspices de Madame Alapetite et des Dames patronesses du Dispensaire de Bab-Menara, une brillante kermesse s'est tenue avant-hier dans le vaste hall du Palmarium.

Nos confrères quotidiens ont signalé le splendide succès obtenu par cette belle manifestation de charité, dont le but est de réunir la somme nécessaire pour donner un plus grand développement au dispensaire du boulevard Bab-Menara, dont les services sont si vivement appréciés par la population tunisoise.

Nous adressons nos respectueuses félicitations aux dévouées organisatrices de cette fête de bienfaisance, qui laissera à tous ceux qui y ont assisté un très agréable souvenir.

POUR LA "BATAILLE SYNDICALISTE"

La *Bataille Syndicaliste* est, on le sait, dans une situation pécuniaire difficile. Ici même, nous avons salué ses débuts, nous avons encouragé nos lecteurs à soutenir sa tentative d'émancipation de la classe ouvrière. Il serait dommage, en effet, pour tous les travailleurs, à quelque corps de métier ou catégorie qu'ils appartiennent, que la *Bataille* disparaisse. Il faut donc que, encore une fois, ils fassent, vis-à-vis d'elle, leur devoir.

Les quotidiens indépendants sont rares. Par tous les moyens, il faut les maintenir, leur assurer la vie. Ce sont eux, et eux seuls, qui osent fébriler comme on doit les gestes de la classe capitaliste. En temps utile, nous avons dit ici que la *Bataille Syndicaliste* était un de ceux-là pour qui la vérité, si terrible soit-elle, est bonne à dire.

Il ne faut pas laisser tomber la *Bataille Syndicaliste*. Notre excellent confrère l'*Effort Libre* a jeté l'appel nécessaire : « A ses lecteurs, à ses amis, à ses abonnés, à tous les vrais intellectuels, à tous ceux qui comprennent quelle place tient dans notre espoir de justice le mouvement syndicaliste, l'*Effort Libre*, disait-il, adresse un pressant effort en faveur du journal ouvrier ». Nous nous joignons à l'*Effort Libre* et nous savons que ce ne sera pas en vain.

A LA DIRECTION DE LA SURETÉ

Dans un de ses derniers numéros, la *Tunisie Française*, parlant d'un mouvement qui serait en préparation à la Direction de la Sûreté, prête à M. Daver l'intention de créer un commissariat spécial qui serait plus spécialement chargé des enquêtes secrètes, politiques, d'espionnage, etc., etc. C'est un service qui n'existe pas encore, dit notre confrère, et dont on commence à sentir aujourd'hui l'utilité!

Alors, nous allons revoir fleurir ces fiches comme au beau temps des fiches mensongères et diffamatoires instituées par M. Léal à son arrivée en Tunisie... Ces fiches

qui occasionnèrent l'incident Candas-Léal et qui furent fêtrées du haut de son siège par M. le Procureur Spire!

C'est impossible, et nous ne pouvons croire que l'honorable M. Daver, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur, veuille recommencer une expérience pareille.

Une mesure qui s'impose à lui, c'est l'épuration d'un service passablement gangrené et qui compte beaucoup trop de béliers... galeux. Nous savons bien que le métier n'étant pas très recherché, on est bien obligé de prendre ce que l'on trouve sous la main, mais n'empêche qu'il y a une limite qui ne doit pas être dépassée.

EL MOKRI A TUNIS

Le grand-vizir honoraire de l'empire chérifien est actuellement en Tunisie, qu'il parcourt en touriste, après avoir fait, aux autorités françaises et indigènes, des visites de courtoisie.

A ce propos, nous nous souvenons qu'il fut question, il y a deux ou trois ans, d'un voyage de S. A. le Bey de Tunisie au Maroc et d'un voyage ultérieur du Sultan marocain dans la Régence. Ces visites, entourées d'un grand appareil, auraient pour but de donner aux indigènes de nos deux Protectorats une idée de la réelle protection française et de leur montrer que, sous l'égide de notre République, leurs pays évoluent dans la voie du progrès et de la prospérité, sans que leurs traditions ou coutumes fussent inquiétées ou combattues.

L'idée n'est pas mauvaise; pourquoi a-t-elle été abandonnée? Est-on persuadé du loyalisme inébranlable des populations musulmanes et trouve-t-on ces visites superflues aujourd'hui? Ou bien, comme certains ne craignent point de le dire, la pacification totale et prochaine du Maroc serait suivie de l'annexion de la Tunisie?

BON DÉBARRAS!

Les premières « conférences » (?) du sieur Alexandre Pons, camérier du pape, avaient eu lieu devant un public assez nombreux, en raison de la publicité invraisemblable qui fut faite par les cléricafards de notre ville.

Mais le public se lassa vite de ces boniments insipides et chroniques, et la cathédrale tunisoise se trouva quasi déserte chaque dimanche matin. Les calotins lutèrent avec l'énergie du désespoir, multipliant les appels en faveur des « si intéressantes » causeries de leur « prédicateur » favori. Vains efforts, car le public restait sourd à ces coups de grosse caisse bondieusarde.

Enfin, en désespoir de cause, voyant qu'il ne précipitait plus que des chaises vides, le jeune et irascible chanoine résolut de secouer la poussière de ses souliers sur un pays où il rencontre si peu de sympathies. Un communiqué aux journaux quotidiens nous informe, en effet, que le brave homme a fait, avant-hier, sa dernière conférence et qu'il a ensuite regagné Paris pour prêcher la station du carême à Saint-Germain-des-Près.

Il n'y avait, pour le saluer à l'embarcadère, que les deux rédacteurs barbus et anonymes de l'*Avenir du Cléricisme*.

Nous lui dirons, paraphrasant la célèbre apostrophe de Bérnaris aux Espagnols quittant Paris : « Bon voyage, monsieur l'abbé, mais... n'y revenez plus ! »

LE ROUTAGE DES JOURNAUX

L'on sait que les journaux jouissent d'un tarif spécial, dit « routage », pour l'expédition de leurs exemplaires par la poste. Ils sont astreints, du reste, à certaines petites formalités et tout va pour le mieux au gré de tous.

Le routage n'existe pas pour les pays étrangers. A cela, il est permis de regretter que les conventions de l'Union Postale n'aient point résolu également cette question. Néanmoins, l'on se demande pourquoi les facilités du routage ne sont point accordées aux journaux à destination du Maroc. Considérerait-on ce pays comme étranger? et son incorporation au domaine colonial français n'a-t-elle pas apporté de modifications à son régime postal?

Phocée ; puisse ma belle-mère ne pas m'agonir ni casser ma vaisselle ; puisse le samedi 14 l'écraser, ô vendredi 13 !...

ALI BABIL.

P.-S. (écrit le lendemain) : Rendons hommages très humbles à la Providence : le jour néfaste est bien passé, et son aile de suite ne nous a pas maculés. Deo gratias !

A. B.

Lettre du Maroc

(De notre correspondant)

Oudjda, 12 février.

Hier est venue devant le Conseil de guerre la fameuse affaire de l'Oued-Télag, avec le nommé Mohamed ben Allal, accusé de complicité.

Voici en quelques mots l'affaire, qui a fait beaucoup de bruit :

Dans la nuit du 9 au 10 mai 1913, les ouvriers marocains travaillant à la voie ferrée de Taourirt à Oudjda avaient assailli le camp de l'Oued-Télag, tué six hommes et enlevé une femme, Eléonore Sempéré, qui resta 7 mois en captivité chez les Beni-Bou-Bahi, où elle donna le jour à un fils, puis finit par être livrée aux autorités espagnoles de Méliilla.

Eléonore, citée comme témoin, raconte comment, morte de frayeur, elle fut enlevée par un cavalier qui la jeta en travers de sa selle, et après une course éperdue, elle se trouva au lever du jour sur l'autre rive de la Moulouya, où elle apprit que son ravisseur était le farouche Haddine, célèbre chef de bande qui la destinait à Chenguiti, fils de Mâ-el-Ainine et rogui de Taza. Celui-ci la garda captive 15 jours, puis la confia au cheik Moussa et enfin à Allal Kheddache, chef de douar. Là, elle était gardée à vue dans la tente des femmes qui l'auraient torturée si elle ne craignaient leurs maris qui voulaient en tirer une rançon.

Lorsqu'au bout de deux mois, elle mit au monde un garçon qui, aujourd'hui, a une mine superbe et ne semble pas avoir souffert de la captivité, elle ne put obtenir l'assistance de personne : on lui refusait jusqu'à un verre d'eau. Ces mégères proféraient des malédictions contre ce pauvre petit et voulaient lui crever les yeux avec des épingles. Ce qui ajoutait à son supplice, c'est que, du lieu où elle était prisonnière, elle apercevait le camp français de Nekhila, qui représentait pour elle le salut. Mais elle était prévenue qu'on la tuerait comme un chien à la moindre tentative d'évasion.

Elle avait fait la connaissance d'un légionnaire déserteur, nommé Schiémel, qui, ayant réussi à s'échapper, a été arrêté et récemment condamné par le Conseil de guerre. Les Marocains se servaient de lui pour garder leurs chameaux, mais on évitait de laisser ensemble les deux prisonniers. Eléonore servait les femmes et travaillait la laine, n'ayant pour toute nourriture qu'une grossière galette d'orge. Les femmes disaient qu'elle avait le mauvais œil, car les deux hommes qui s'étaient occupés d'elle, Kheddache et Haddine, étaient morts.

Les hommes de la tribu passaient la journée à flâner et les nuits à aller attaquer les camps voisins. Au retour de chaque expédition, elle apprenait que tel ou tel guerrier était mort. Au reste, les Beni-bou-Yahi semblent vivre de rapines faites dans les camps français ou espagnols, ou dans les tribus soumises. Ils convertissent le produit en argent qui, paraît-il, ne manque pas chez eux.

Mais les jours s'écoulaient sans apporter d'espoir à la prisonnière. Fort heureusement pour elle, les autorités espagnoles entretenirent des intelligences avec le chef de douar et réussirent à faire parvenir fréquemment des lettres et des vêtements à Eléonore. Enfin, le jour où le prestige de Chenguiti s'écroula, Kheddache osa écouter les propositions du général Jordane, gouverneur de Méliilla, et finit par amener dans cette ville la malheureuse Eléonore Sempéré, épuisée par sa longue captivité. On lui fit l'accueil que vous pouvez imaginer et elle fut, peu après, rapatriée à Oran.

Quant à l'accusé, elle le reconnaît formellement comme faisant partie de la bande qui l'avait enlevée, mais ne put affirmer toutefois qu'il a participé à l'attaque. Aussi, le Conseil de guerre, qui avait d'ailleurs d'autres éléments d'appréciation, a condamné seulement Mohammed ben Allal aux travaux forcés. Quant à l'indigène condamné antérieurement pour la même affaire, il s'était fait justice en se pendant dans sa cellule.

CROCK-NOTES

Tribunaux français

Par décrets du Président de la République :

Le Tribunal de Tunis est divisé en quatre Chambres.

Le nombre des juges est porté de huit à dix et celui des substituts de trois à quatre.

Le nombre des juges qui auront le titre de vice-président est porté de deux à trois.

Un quatrième commis-greffier est institué au Tribunal de Tunis.

Contre la juridiction indigène

Nôtre excellent confrère M. le docteur Scialom, qui mène, dans sa vaillante Gazette, une campagne en faveur de l'extension de la juridiction française aux indigènes, faisant ainsi chorus avec l'unanimité de la presse de la Régence, signale, dans son numéro du 12 février, avec beaucoup de sympathie, nos articles sur « l'Indigénat » et annonce également l'apparition de l'ouvrage de notre ami Ch. Dumas sur cette même question.

Merci à notre confrère.

Scandale clerical

Respectueux de toutes les croyances sincères, nous n'avons pas pour habitude dans ce journal, de manger du curé, au contraire, nous avons eu même occasion parfois de prendre leur défense. Mais quand il y en a un qui croit devoir s'écarter des limites de son ministère, nous n'hésitons pas à le signaler à l'opinion publique.

Aucun corps religieux, catholique ou autre, n'a intérêt à garder dans son sein une brebis galeuse : c'est pourquoi nous croyons pouvoir signaler l'affaire suivante, avec l'espoir que l'autorité supérieure ne manquera pas de fermer dans la sanction à intervenir.

On nous apprend, en effet, que dans une ville du sud, un certain abbé, curé de la paroisse, s'arrogeant des droits qu'il ne possède pas, se serait livré, au mépris du droit des gens et en violation des lois et règlements en vigueur, à des irrégularités d'une certaine gravité, pouvant lui attirer par la suite de sérieux désagréments.

Nous n'en dirons pas davantage pour le moment, pour ne point entraver l'action de la justice, qui serait, paraît-il, saisie de cette affaire, sur laquelle nous reviendrons en temps opportun.

L'avenue de Carthage

Il est temps, croyons-nous, que la Municipalité se décide à mettre en état complet de viabilité l'avenue de Carthage, une des plus belles et des plus importantes artères de notre capitale, qui est traversée chaque jour par des milliers de piétons et de véhicules de toutes espèces.

A partir de l'hôtel-de-ville, cette avenue est dépourvue de trottoirs et sa chaussée est tout-à-fait impraticable, car elle est couverte d'une épaisse couche de poussière qui, au moindre souffle du vent, aveugle les passants et à la moindre averse se transforme en boue gluante dans laquelle on enfonce jusqu'à mi-jambe.

Et cependant, cette avenue est bordée d'immeubles luxueux et elle constitue une des promenades favorites de notre population. Avec le boulevard de Paris qui la prolonge, elle divise en quelque sorte la ville en deux parties, et permet à la vue de s'étendre sur plusieurs kilomètres, du parc du Belvédère jusqu'à la colline de Sidi-Bel-Hassen ; c'est une des beautés de notre capitale.

Il nous semble qu'en continuant la rangée d'arbres et de réverbères, de bordures de trottoirs, de carrelage et de pavage jusqu'au bout de cette avenue, on lui donnerait l'allure d'un grand boulevard parisien, tout en contribuant puissamment à l'embellissement de notre chère Tunis.

Les naturalisés

Dans son dernier numéro, le Colon Français, à propos des récentes élections à la Chambre Mixte du Centre, fait une charge à fond felleuse contre les naturalisés français.

Nous nous demandons un peu si c'est en insultant ceux qui ont sollicité l'honneur d'être de nos nôtres que nous attirerons à nous les pullulants étrangers parmi lesquels les Français sont en nombre si restreint, et s'il n'est pas assez humiliant pour les naturalisés de se voir maltraités par ceux-là même qui devraient leur sourire. Que leurs anciens compatriotes les regardent d'un mauvais œil, cela pourrait se concevoir, mais que nous ayons pour eux une attitude injurieuse, cela n'est point de bons patriotes.

Il faudrait faire en sorte, au contraire, d'absorber dans la nationalité française tous les éléments étrangers qui vivent autour de nous et qui ont rompu tous liens avec leur pays d'origine. Cela augmenterait le chiffre de nos compatriotes tout en diminuant d'autant celui des étrangers qui finiront, petit à petit, par se fondre définitivement dans notre creuset national.

Mais le sire de Soliman et ses rares amis sont-ils aussi réellement partisans de l'accroissement du chiffre de la population française qu'ils veulent bien le faire croire ?...

Au B.-G.

La Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur des Travaux Publics de la Régence une pro-

position tendant à transformer la halte de Maïjen-bel-Abbès en gare ouverte aux services complets de la Grande et de la Petite Vitesse (voitures, chevaux et bestiaux exceptés).

Sténographie

Voici la liste des personnes qui viennent d'obtenir le diplôme de l'Académie Sténographique de Paris : Mlles Jeanne Bontemps, Emilie Léonie, étudiantes ; MM. M. Bertrand, représentant de fabriques, Bokobsa, sténographe de la maison Wallut, Nizard, agent commercial, A. Abbas, étudiant.

En outre, Mlles Marie Chaussinand et Thérèse Hilaire — toutes deux pourvues du diplôme de l'Académie Sténographique de Paris — ont été admises à l'examen des Travaux Publics, dont le programme comporte une épreuve de vitesse (70 à 80 mots à la minute).

Tous ces lauréats ont suivi les cours publics et gratuits professés par notre sympathique ami M. David Sfez de Livourne.

Nous adressons nos vives félicitations à ces lauréats ainsi qu'à leur distingué professeur.

Pour finir

Un mot d'un de nos plus spirituels médecins, superbe... car il est authentique : Le docteur avait déclaré que l'oncle à héritage ne passerait pas la nuit.

L'aurore est arrivée, et les neveux et nièces sont là, attendant.

— Eh bien, docteur ?... Eh bien ? interrogent-ils.

Alors, le praticien, d'une voix sévère :

— Voyons..., encore un peu de patience, sacrébleu !

Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Mardi 17 Février 1914

Pour les Début de Mlle MAROUSSIA DESTRELLE

Le Roi

Comédie en quatre actes, de MM. de Caillavet, de Flers et Emmanuel Arène.

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique : Charles Afrigaa

Mardi 17 Février 1914

Immense succès de :

Aimée de Sauriac, dans ses poses et tableaux lumineux.

L. de Berty, chanteuse de genre. Jane Varenne, chanteuse-étoile du Concert Mayol ; The Hoo Leys, excentric musiciens fantaisistes ; Dallys, diseur fantaisiste, etc.

Mlles Mars Hella, Yvette, Olga Varnoff, Berthe Chabert, Detty, etc., chanteuses.

PALMA-CINÉMA.

CINÉMATOGAPHE OMNIA-PATHÉ

Rue Amilear

Tous les soirs : Représentation

Dimanches et Fêtes : Matinée

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Quartier : **Epoques Douleureuses, Irrégularités, Retards, Suppressions,**

Sont produit scientifique Adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe. Ancien Professeur à l'École de Médecine, Ex-interne des Hôpitaux de Paris. Officier d'Académie.

La FLACON dans toutes les Pharmacies de France S. S. S. et mandat à P. TAILLEUR, pharmacien, 11, rue de Valenciennes, Paris. (S. S. S.)

Dépôt principal à Tunis :

Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

Lire :

L'Humanité

Directeur : Jean Jaurès

Le Courrier Européen

Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles

8, boulevard des Italiens — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE

8, boulevard des Italiens — Paris

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, boulevard Magenta — Paris

LA RAISON

Journal-Revue

49, boulevard Saint-Michel — Paris

Abonnement : 10 fr. par an.

Les Annales Sociales

COLONIALES & ÉTRANGÈRES

Paris — 4, rue Joseph Bara (IV^e) — Paris

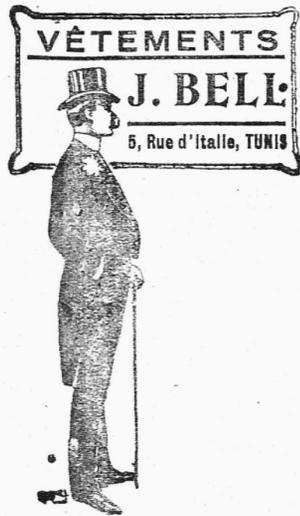
A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 — TUNIS

Toutes Opérations Immobilières

MAISON DE CONFIANCE

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout. La réclamer partout, tous les mardis matin.



J. A. Bembaron

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos Pleyel

et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE

300 fr. avec facilités de paiement

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE

9, avenue de Carthage - Tunis

Repas à la carte et à prix fixe

Pension : 55 francs

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

FÉLIX FISCHEL

13, route de L'Ariana (en face du Cimetière)

TUNIS

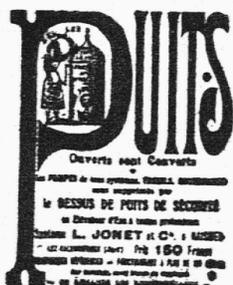
AVIS

M^{me} Shenlberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

ABSINTHE BERGER

supérieure, saine, apéritive



Donnez votre Publicité à la "Petite Tunisie Socialiste"

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, propriétaire. — Bières Pousset. Champignons et Spatenbrau.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour. Carthage-Station Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, etc.

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A : GENERAL ACOUSTICON COMPANY 6, rue de Hanovre, PARIS

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien-Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation Mixte (Cie Touache), ou par la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur ; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

VALIDITÉ. — Les carnets sont valables pendant 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 520 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Faculté de prolongation moyennant le paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demandes de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France :

à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ;

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer,

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

Imprimerie Spéciale de la Petite Tunisie Socialiste
Le gérant : J. Giannitrapani.

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépot : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Tél. phones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammani-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement
exceptionnel. C'est le cas du
BON DE CAISSE
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry -- TUNIS
Torches en feux de couleurs pour retraits aux flam-
beaux -- Spécialité de signaux pour la Marine
et les Chemins de fer
Mèches de sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Règlement, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, sous-
criptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit cir-
culaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de proprié-
tés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Locations de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de Crédits -- Chan-
ge de Monnaies -- Garde de Titres et Objets précieux
-- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de
banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme -- Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-
cier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de Bourse, Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphi-
ques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location
de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de
fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
-- Escomptes et encaissements d'effets de commerce -- Avan-
ces sur marchandises et connaissements -- Crédits documen-
taires -- Délivrances de chèques sur tous pays -- Opérations
de Bourses -- Souscriptions sans frais aux émissions -- Avan-
ces sur titres -- Garde de titres -- Encaissements et Escompte
de coupons -- Virements télégraphiques -- Billets et Lettres
de crédit circulaires -- Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France
et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon -- TUNIS
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompense à plusieurs expositions et concours, Médailles
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours
Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchants,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.,
graisissent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE",
et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués
par la
"VACUUM OIL COMPANY",
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles -- TUNIS
T. légr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Compagnie DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie,
la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.
ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.
-- à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.
-- de MARSEILLE tous les vendredis à 4 h. 15 m.
-- de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès,
Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse, tous les samedis
à 9 h. 30.
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.
-- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et
TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
-- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
-- de MARSEILLE pour TUNIS tous les mercredis à midi.
-- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Mo-
nastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli tous
les vendredis à 8. soir.
-- de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,
Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales
(sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les
points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun-
kerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets
de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence,
à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ FRÈRES.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine :
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli,
Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Mar-
seille
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire par transbordement.
N.-B. -- Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-
Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la
Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne
Chaussures FAURE
habillées pour soirées
Chaussures FAURE
Pantoufles chaudes et élégantes,
sabots, galoches, cbaussons
Chaussures FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts
14, rue d'Italie, 14 -- TUNIS Succursale à BIZERTE

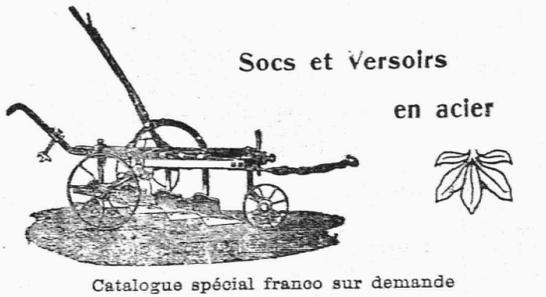
DANS TOUS LES CAFÉS
EXIGER LA BOUTEILLE
M. BEMBARON, Agent
TUNIS -- 57, Rue de Naples, 57 -- TUNIS

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
BONNENFANT, administrateur
Boxes, Chenils,
Pension pour Chevaux et Chiens
-- ROUTE DE L'ARIANA --

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)
99, rue de Portugal -- TUNIS

Déchaumeuse RICHTER



Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE
à Saint-Cergues (Haute-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
Cure d'air -- Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons
Vue splendide -- Beaux Ombrages -- Confort et Cuisine soignée.
Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. -- A 30 minutes
de Genève. -- A proximité de Thonon, Evian, GENÈVE etc.
Chambre noir pour photographie
Conditions spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)
ou au journal pour les renseignements

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868
AGENTS MARITIMES
Affrètements -- Assurances Maritimes
Embarquements et Débarquements
Succursales: BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Adresse Télég. : Maritimes-Tunis Téléphone 74
TUNIS -- 5, Rue Saint-Charles, 5 -- TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 -- TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix
très réduits. -- Formalités en douane. -- Assurances Maritimes.
-- Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. -- Transports pour tous pays à
forfait. -- Garde-meubles assuré. -- Billets circulaires. -- Bil-
lets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises
et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. -- Maison de Confiance.
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Mont-
pellier et rue du Caire Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez :
M. P. LECLERCO & Cie
Avenue de Carthage -- TUNIS

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles -- Huiles animales
Graisses consistantes
Brosseries, Articles de cave -- Couleurs et Vernis
DROGUERIE HABIS
TUNIS -- 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

Wagner & Cie
24, rue d'Italie -- TUNIS -- Avenue de Paris, 8
Pâtisserie de premier ordre -- Confiserie fine -- Chocolats -- Fournitures
pour Soirées, Baptêmes et Mariages -- Pain Français -- Pain Viennois
et Anglais -- Pain de Ménage -- Crème Chantilly de France.
Service à domicile. -- Expéditions dans toute la Régence.
SUCCURSALE à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon.

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne
Les petites annonces classées
sont acceptées au bureau du
journal le lundi avant quatre
heures du soir. Elles doivent
comporter au moins deux lignes
soit cinquante centimes au mi-
nimum.

A VENDRE

une propriété
de 10 hectares
d'un seul tenant, située à Ma-
chilly (Haute-Savoie), à 200 mè-
tres de la gare.
Maison d'habitation composée
de 4 pièces, une cave et grenier,
écurie pour 12 bêtes,
remise, porcherie, chambre à
lessive et poulailler, le tout en
bon état
S'adres. à M. Armand LOUP
au dit lieu.

Petite Correspondance

Nous refusons systématiquement
toute insertion de nature à
choquer la pudeur de nos
lecteurs.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à
domicile.
Journal.

Les offres et demandes d'emploi

sont acceptées gratuitement
par le canal de l'Office
du Travail.

Restaurant du Japon

C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
5, rue de la Kasbah -- TUNIS
près de la place de la Bourse, au premier étage
Service à la Carte. -- Repas sur commande. -- Vrai Cui-
sine Italienne. -- Spécialité de Raviole et Cassate. -- VINS
Fins de la Maison ROUFFE de Naples. -- Vins de Plémost et
Vins de Chianti.

Imprimerie de l'Orient

40, Rue des Mallais
TUNIS

Travaux en toutes Langues

BENGALINE

PEINTURE
email, perfectionnée
DÉPOT
Droguerie Nationale
CRÈCHE Père & Fils
6, rue d'Italie -- TUNIS
Représentant :
J. C. BONICI
11, rue d'Alger -- TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hotel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur
Tout confort moderne